

Référence ANDPC : 11962200004

DENTISTERIE ADHESIVE

Depuis la publication de l'ouvrage de Shillingburg « Préparation en prothèse fixée » (1979), les concepts de la dentisterie ont évolué, passant de principes mécanistes à des principes biomimétiques. Ce concept récent vise au respect de la dent naturelle en conservant un maximum de tissu dentaire et à la copie de la dent naturelle en faisant appel à l'adhésion et aux biomatériaux actuels. L'objectif de cette formation est de comprendre les principes de la dentisterie adhésive indirecte au travers de nombreux exemples cliniques et de balayer l'ensemble du gradient thérapeutique des tables top sans préparation jusqu'aux endocouronnes et couronnes périphériques. Il ne s'agit pas de présenter une pratique élitiste mais bien une pratique pouvant être intégrée à une activité d'omnipratique quotidienne.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation le praticien sera capable de :

- Comprendre les principes de la dentisterie adhésive indirecte, principes bio mimétiques.
- Connaître le cahier des charges d'une restauration
- Explorer tous les stades du la thérapeutique
- Savoir appliquer le principe de préservation tissulaire lors de la réalisation de facettes
- Connaître les particularités de la reconstitution de la dent dépulpée

PUBLIC ET PRE REQUIS

Chirurgiens- dentistes
Pré requis : Absence de pré requis

DUREE

1 Jour soit 7 heures
9h00 – 18h00 (pauses et déjeuner inclus)

EFFECTIF

Nombre de stagiaires minimum : 15
Nombre de stagiaires maximum : 40

INDICATEURS DE RESULTATS

Taux de satisfaction des stagiaires sur leurs attentes de formation sur le thème (en 2021) : 94.87 %

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Nombreux cas cliniques
- Echange autour des retours d'expériences des professionnels
- Remise de support pédagogique par mail à l'issue de la formation.

HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles, contactez Mme Samia NAÏT-BELAÏD par mail : contact@conferences-dentaires.com afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

FORMATEURS

Marion BESSADET - MCU-PH Faculté de Chirurgie-Dentaire – Service d'Odontologie CHU Estaing (Clermont-Ferrand) et **Jean-Luc VEYRUNE** - PU-PH, Responsable de l'unité fonctionnelle et du DU d'Implantologie Orale Faculté de Chirurgie-Dentaire, Service d'Odontologie CHU Estaing (Clermont-Ferrand)

MODALITES D'EVALUATION

Avant la formation :

Evaluation des connaissances et auto-positionnement grâce à un module d'évaluation en ligne
Recueil des attentes par le formateur

Pendant la formation :

Validation des acquis en temps réel par le questionnaire et la contribution des stagiaires

Après la formation :

Evaluation des connaissances et auto-positionnement grâce à un module d'évaluation en ligne
Evaluation de la satisfaction par mail à l'issue de la formation.

PROGRAMME

MATIN :

- Changement de paradigme en prothèse (30mns)
- Pourquoi faire une reconstitution partielle collée (RPC) ? (30mns)
- Quelles indications pour une RPC ? (30mns)
- Comment répondre aux objectifs biologiques avec une RPC ? (60mns)

APRES MIDI :

- Quels grands principes de préparation (30mns)
- Cas cliniques (60mns)
- Spécificité des facettes et des endocouronnes (2h30)
- Conclusion (30mns)

DATES

FORMATIONS PRESENTIELLES :

- **Jeudi 29 septembre 2022, Paris, 6-003**
- **Jeudi 20 octobre 2022, Toulouse, 6-001**

MODALITES DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

DELAI D'ACCES

Confirmation de votre inscription par mail 72 heures après la réception de votre règlement et de votre bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir préciser dans quel cadre vous souhaitez réaliser cette formation :

- Tarif DPC* : 392 €
- Auditeur Libre (hors DPC) :
 - Tarif Adhérent des Conférences : 350 €
 - Tarif Non Adhérent des Conférences : 390 €

Nom : Prénom :
Mail : N° de tél. :
N° RPPS ou Adeli :

Formation Dentisterie Adhésive (6-.....) Le : À :

Date : Ville :

Je joins à ce coupon mon chèque de règlement et j'adresse le tout à : **Les Conférences Dentaires – 14, rue Etex – 75018 PARIS**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous joindre au 01 42 28 99 10 ou à contact@conferences-dentaires.com

*100 % pris en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien : dispose du nombre d'heures nécessaire dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr), soit inscrit à la formation auprès des Conférences Dentaires, soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC, suive la formation dans sa globalité. (Chirurgiens-dentistes libéraux (installés ou remplaçants thésés) et/ou salariés de centres de santé conventionnés, exerçant en France, métropole et DOM)

Pour les salariés hospitaliers, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.

LES CONFERENCES DENTAIRES

01 42 28 99 10 - contact@conferences-dentaires.com

Numéro ODPC : 1196

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754109875 auprès du Préfet de la Région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2022

Programme de formation (DPC et FIF) :

Les étapes du programme se déroulent **toutes par mail**.
Elles sont obligatoires.

1- Le questionnaire de pré test :

Vous recevez un mail de convocation un mois avant la date de la journée de formation présentielle. Ce mail contient un lien pour vous permettre de remplir en ligne le questionnaire de pré test que vous devez nous retourner, **avant la date limite précisée dans le mail**, en cliquant sur le bouton « envoyer » en fin de questionnaire. Nous vous invitons à imprimer ce questionnaire et à l'apporter le jour de la formation afin d'y inscrire les notes utiles à l'évolution de votre pratique.

2- Journée présentielle :

Les méthodes mobilisées durant cette journée sont les suivantes : diaporamas, nombreux cas cliniques, Echange autour des retours d'expériences des professionnels

3- Le questionnaire d'évaluation :

Adressé le jour de la formation ou le lendemain, ce questionnaire permet l'évaluation de la qualité de la formation. Il est obligatoire pour les participants au titre du DPC. Vous accédez au **support pédagogique** à l'issue du questionnaire.

4- Le questionnaire de post test :

Vous recevez **dans les semaines qui suivent la journée de formation présentielle** le questionnaire de post test. Si le questionnaire de pré test et de post test sont identiques, vous accédez aux réponses à l'issue du questionnaire. La comparaison des deux questionnaires vous permet de mettre en évidence votre progression. Le questionnaire de post test doit nous être **retourné avant la date limite précisée dans le mail**. La réception de l'ensemble des questionnaires nous permet de clôturer le dossier et de l'envoyer à l'ANDPC afin d'obtenir le règlement de l'aide à la formation qui vous est versée sur votre compte s'il s'agit de votre première formation pour l'année en cours. Tout retard dans le retour de ce questionnaire pénalise l'ensemble des participants.

Par ailleurs, un envoi après la date limite entraîne le rejet de votre dossier pour une prise en charge ANDPC.

5- L'analyse des actions :

Cette étape vous est personnelle. Un document vous permettant l'analyse de vos actions vous est remis en séance ou par mail quelques jours avant la formation pour les classes virtuelles. Ce document est à nous retourner deux mois après la formation.

Conditions d'annulation :

Toute **absence** et **annulation** à moins de 30 jours avant la journée présentielle entraînera le dépôt du chèque sans remboursement.

Seul l'envoi de la convocation 3 semaines avant la date de la formation, confirme le maintien de la journée. L'annulation de la session par Les Conférences Dentaires ne donnera droit à aucun dédommagement.

Prise en charge DPC 2022 :

En 2022, l'ANDPC verse une prise en charge pour 2 formations présentielles de 7 heures.

Vous bénéficiez alors d'une aide à la formation de 315 € qui vous est versée à l'issue du programme (dans les semaines qui suivent la date limite de retour du questionnaire de post test) par virement sur votre compte bancaire.

Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'ANDPC (**392 €** pour une formation d'une journée). A l'issue du programme votre chèque de caution de 392 € sera détruit par Les Conférences Dentaires (sauf instruction contraire de votre part) après le virement de la somme sur notre compte, sous réserve que vos droits à formation s'élèvent bien à 392 €.

Prise en charge FIF-PL 2022 :

La prise en charge par le FIF-PL est de 250 € par journée de formation présentielle et limité à 750 € par an et par professionnel. Elle vous est versée par le FIF-PL une fois que vous avez déposé sur votre espace personnel les documents que nous vous adressons par mail après la journée.

IMPORTANT

Le nombre d'inscrits étant **limité à 40**, les bulletins d'inscription seront traités dans l'ordre d'arrivée. Afin de valider votre inscription, veuillez joindre un chèque de règlement, à l'ordre des CONFÉRENCES DENTAIRES.
Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la veille de la formation.